

DIRECTIVES DE COMPÉTITION

2^e Coupe Québec GAF (D2 – N Intro à N7)

21 au 23 février 2025

GYMNASTIQUE QUÉBEC

3737 boul. Crémazie Est, #902, MTL, QC, H1Z 2K4
514-252-3043 / www.gymqc.ca
Personne contact : Josée-Anne Adam
jaadam@gymqc.ca



COMITÉ ORGANISATEUR

LES HIRONDELLES

Directrice de la compétition : Kénia Béard
Courriel : competition@hirondelles.ca
Site web : www.hirondellesgymnastique.com



LIEU

COMPLEXE SPORTIF ARTOPEX

55 rue Robitaille, Granby, QC, J2H 0R7

- [Lien Google Map](#)
- *Plan de stationnement à venir*

SERVICES AUX ATHLÈTES ET SPECTATEURS

HÉBERGEMENT

Domaine Château-Bromont

90 rue Stanstead
Bromont, QC, J2L 1K6
450-534-3433 / [Site web](#)

Code de réservation : 210225HIR

Réservation avant le 20 janvier 2025 : [ICI](#)

SERVICE MÉDICAL

Un service de physiothérapeute sera offert sur le plateau de compétition.

FRAIS D'ADMISSION DES SPECTATEURS

Aucun

AUTRES INFORMATIONS

Collations à vendre sur place. Stationnement à proximité (*plan de stationnement à venir*)

HORAIRE ET INSCRIPTION

- **Date limite d'inscription et de paiement : 10 janvier 2025**
- **Date de publication de l'horaire : 24 janvier 2025**
- **Frais d'inscription :**

GAF (N intro à N7)	143,00 \$
Entraîneur	0,00 \$

- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la date limite d'inscription** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **250 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive ou modification aux inscriptions après la sortie de l'horaire** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / athlète jusqu'à concurrence de **500 \$**
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 5 jours ouvrables avant le 1^e jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **50 \$** / entraîneur
- **Frais de retard pour inscription tardive d'un entraîneur à moins de 24 heures avant le 1^e jour de compétition** (facturés par GYMQC) : **100 \$** / entraîneur

MODALITÉS DE PAIEMENT ET PROCESSUS D'INSCRIPTION

1. Tous les clubs devront remplir le formulaire d'inscription via le système d'inscription GYMQC.
2. Ouvrez le fichier reçu par GYMQC et l'installer sur votre ordinateur.
 - a. Choisissez l'événement, le district et le club.
 - b. Décochez les athlètes que vous ne désirez pas inscrire à l'événement.
 - c. Ajoutez les entraîneurs (veuillez noter que seulement les entraîneurs affiliés compétitifs sont disponibles dans le système.)
 - d. Si vous notez une erreur au niveau de l'année de naissance, la catégorie, le nom ou autre, contacter Christian Turp (cturp@gymqc.ca).
 - e. Cliquez sur "envoyer inscription".
 - f. Lire la procédure et condition.
 - g. Si vos données sont exactes, cliquez sur "Je confirme avoir vérifié les informations de mon club".
 - h. Enregistrez le fichier Excel au nom de votre club.
 - i. Envoyez le fichier Excel à GYMQC (inscription@gymqc.ca) ainsi qu'au comité organisateur (competition@hirondelles.ca).
3. Le paiement des inscriptions devra se faire :
 - a. Par chèque : Libellé au nom de « Les Hirondelles de Granby » et doit être retourné à l'adresse suivante: 210 rue Denison Est, Granby, QC, J2H 2R6.
 - b. Par virement bancaire :
 - Transit : 90052
 - Institution : 815
 - Folio : 6120810
 - c. Par virement électronique :
 - Courriel : competition@hirondelles.ca
 - Mot de passe : gymnastique
4. Jusqu'à la date limite d'inscription, les clubs pourront faire des modifications à leurs inscriptions sans frais.
5. Après la date limite d'inscription et après la sortie de l'horaire, les pénalités décrites dans cette directive seront appliquées.

ANNULATION

- Pour obtenir un remboursement, un club doit envoyer, au comité organisateur (competition@hirondelles.ca) et à Gymnastique Québec (inscription@gymqc.ca), une demande écrite ainsi que les pièces justificatives motivant les raisons de cette demande de remboursement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives ne sont pas déposées dans un délai de 24 heures avant le début de la 1^e journée de compétitions.
- Pour être acceptée, toute demande de remboursement devra obligatoirement être accompagnée d'un papier médical décrivant la nature de la blessure justifiant le retrait de la compétition. Les pièces acceptées sont les suivantes :
 - Un certificat médical provenant d'un médecin ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un physiothérapeute membre de l'Ordre des Physiothérapeutes ;
 - Une attestation de blessure provenant d'un thérapeute du sport membre de l'Association Canadienne des Thérapeutes du Sport.
- GYMQC se réserve le droit de vérifier que le professionnel en question est membre de l'association ou de l'ordre demandé, et de refuser qu'un comité organisateur effectue le remboursement en cas de manquement.
- Aucun remboursement ne sera accordé si les pièces justificatives sont datées de plus de 7 jours.
- Le comité organisateur doit OBLIGATOIREMENT accepter toute demande de remboursement respectant les points ci-haut.
- Si une demande de remboursement ne respecte pas les points ci-haut, le comité organisateur est libre de tout de même prendre la décision d'effectuer un remboursement, s'il le désire.

MUSIQUE

Si vous n'avez pas déjà déposé vos musiques pour la 1^e Coupe Québec, veuillez déposer les musiques [ICI](#).

EXIGENCES DES FICHIERS DE MUSIQUE

- Format du fichier : MP3 ou MP4
- Nomenclature du fichier :
 - Suivre l'ordre suivant : Club_Catégorie_Nom_Version
 - Important : Ne pas mettre d'accent ou caractère spécial (é, è, ô, ë, etc.)
 - V1 = Première version (premier envoi)
 - V2, V3 et plus = Lorsqu'il s'agit d'un changement de musique
 - Ex 1 = GYMQC_JR_Josée-Anne Adam_V1
 - Ex 2 = GYMQC_N10_Raphaëlle Côté-Gélinas_V2

Question ou changement de musique : Contactez Christian Turp (cturp@gymqc.ca)

SERVICES AUX ENTRAÎNEURS ET OFFICIELS

ENTRAÎNEURS

Des collations seront offertes aux entraîneurs sur le plateau de compétition.

OFFICIELS

Hébergement : **Domaine Château-Bromont**
90 rue Stanstead
Bromont, QC, J2L 1K6
450-534-3433